



## Elections législatives 2007

### Circonscription d'Avanches / Mortain

Analyse, Commentaires et positions de **Bocage Avenir** - ([www.bocageavenir.com](http://www.bocageavenir.com))

## Une "vraie" élection pour la première fois dans l'histoire de la 2ème Circonscription.

Dès le 4 octobre 2006, à plus de sept mois des élections législatives, les candidats pour représenter la 2ème circonscription de la Manche étaient connus, tout au moins les candidats majeurs, à savoir pour le **P S**, **Frédérique Heurgier**, Conseillère Régionale, pour l'**U M P**, **Philippe Bas**, actuellement Ministre Délégué à la Sécurité Sociale, sous l'étiquette **Divers Droite**, **Guénhaël Huet**, U M P, Maire, Conseiller Général d'Avanches, Vice-Président du Conseil Général.

Pour la première fois dans la 2ème circonscription de la Manche, nous allons avoir, sans doute, enfin une possibilité de choix, c'est une chance pour la démocratie. De "**vraies élections**", un vrai débat d'idées, un véritable enjeu électoral sanctionné par les urnes, cette chance nous la devons à **Guénhaël Huet** qui a refusé la "*soupe politicienne*" qu'on lui proposait et qui, en s'engageant dans un combat électoral dès lors très difficile restaure l'honneur et l'éthique des politiques.

En effet jusqu'à présent, le plus souvent, sinon toujours, les électeurs étaient convoqués pour une ratification purement formelle du choix du candidat unique, désigné par "*l'Establiement*" politique local, élu avant même le vote.

C'est d'ailleurs ce mauvais scénario, oh ! combien efficace, (*depuis 1983, 26 ans, René André a dans ces conditions, été élu et réélu député six fois, dès le premier tour*), qui devait être une fois de plus, imposé aux infortunés électeurs de la 2ème circonscription pour cette législative de 2007.

Le candidat Ministre, **Philippe Bas**, désigné par les **caciques locaux du "parti unique"**, les Socialistes étant en "*terre de mission*", expression de François Hollande, (*Fête de la Rose, Jullouville le 11/9/2004*), devait devenir lui aussi à son tour le candidat unique par l'effacement du candidat légitime, sommé d'accepter le poste de suppléant au nom de la discipline du parti, de l'unité des élus du Sud-Manche, "unité si exemplaire que toutes les circonscriptions nous envient", (*sic*), (*Jean Bizet, Le Val Saint-Père le 13/9/2006*).

Voilà pour les arguments nobles, (*sic*), destinés à masquer des manoeuvres qui le sont hélas beaucoup moins. En fait le candidat légitime, **Guénhaël Huet** est sommé, d'accepter le "**diktat**", de "**l'establiement**" sous menaces de représailles à peine voilées. René André rappelle, avec une lourde insistance, qu'en tout état de cause, il restera Président de la Communauté de Communes d'Avanches, Président du Pays de la Baie, poste d'où il pourra organiser la "*chute*" du Maire, Conseiller Général d'Avanches si celui-ci n'accepte pas de se rendre au "*Canossa*" qu'on lui impose.

Il lui est donné sept mois pour "*rejoindre*" en tant que suppléant. La fameuse "*main tendue*" en public donne évidemment le beau rôle à Philippe Bas, (quelle patience !), et le mauvais à G.Huet, (*quel jeune renégat ambitieux*). Mais la "*main tendue*" cache en coulisse le "*bras armé*" des manoeuvres en intimidation dont on ne doute pas de l'efficacité, le jeune ambitieux, isolé au sein de la "*famille*" des élus locaux et menacé par elle dans ses autres mandats, devait finir, à terme, par rejoindre le "*berceuil*", certes anonyme mais confortable, de la "*gentry*" départementale.

## Une "vraie" campagne et un véritable vote avec "deux tours"

Jusqu'alors, dans la 2ème circonscription, les élus étaient tous désignés d'avance par la "*nomenklatura*" départementale qui organisait à son profit l'unicité de la candidature à droite dans une circonscription, plus que toute autre, de grande tradition conservatrice. Les scores fleuves de René André élu et réélu six fois en 26 ans dès le premier tour, doivent peu à sa popularité intrinsèque et tout à l'arrangement électoral. Le "*triomphe*" du candidat était hélas en même temps la "*honte proclamée*" de la Démocratie.

Tout devrait changer pour 2007. La pluralité des candidats crédibles à droite n'est rien moins qu'une "Révolution" dans la 2ème circonscription.

Pour la première fois, il va y avoir une campagne électorale.

Autrefois, il n'y avait pas de réelle campagne puisqu'il n'y avait pas de réelle compétition. La "campagne", (sic), n'était guère fatigante. Elle se résumait:

\* à des articles dans une presse locale, entièrement acquise à la cause du candidat désigné, les rédacteurs des journaux de l'Avranchin et du Mortainais soutiennent évidemment "l'Establishment" puisqu'ils en sont eux-même membres.

\* à un superbe "quatre pages en quadrichromie" envoyé aux électeurs, en guise de déclaration de foi et de programme, riche dans l'hagiographie, (photo à l'appui), de l'homme, mais d'un vide sidéral sur son programme.

\* au rite des "réunions publiques", (sic), dans les 17 chef-lieux de canton, le maigre public, toujours le même, se composant essentiellement du "noyau des militants durs" qui, en petite caravane, pratiquent le "nomadisme électoral". Au passage, l'inexistence de la campagne et donc son faible coût rapporté aux scores fleuves obtenus en faisait de plus une superbe opération financière puisque les recettes de la campagne sont proportionnelles au nombre de voix..... lorsque cette inexistence démontre l'incroyable "verrouillage" du pouvoir, le citoyen électeur n'y ayant plus aucune place.

La "divine surprise" d'une première véritable compétition électorale va permettre à **Bocage Avenir** d'assumer pleinement le rôle qui est le sien à savoir la mise en évidence des questions qui préoccupent le citoyen électeur de la deuxième circonscription, l'interpellation des candidats sur ces sujets, l'exigence de réponses et bien entendu la mobilisation des électeurs pour qu'ils sanctionnent ou soutiennent les candidats selon la pertinence de leur réponse et bien sûr, sinon surtout, la crédibilité de leur action future dans le sens de la réponse donnée. Il est clair, vu l'apreté de la compétition qui s'annonce, que les candidats qui resteraient sans voix, sourds aux questions posées, muets dans les réponses à y apporter pourraient bien, cette fois ci en 2007, se priver.... des voix électorales que pourtant ils sollicitent. En tout cas, **Bocage Avenir** y veillera en appelant à la mobilisation des électeurs pour qu'ils deviennent ce qu'ils n'ont jamais pu être jusqu'alors dans la deuxième circonscription, des électeurs respectés là où ils ont toujours été méprisés, des citoyens libres de choisir leur avenir là où le clan des notables locaux et départementaux, clan si puissant dans la circonscription qu'il n'y a pas d'équivalent aussi achevé partout ailleurs, l'unité du clan est si totale que "toutes les circonscription nous l'envient", (J. Bizet, déjà cité) le lui ont toujours imposé.

**BA** est né du constat, qu'en cette Vème République agonisante, l'idéal démocratique avait été perverti, que la démocratie en France n'était plus qu'une "Démocratie d'apparence". **BA** lutte donc pour la restauration en France d'une authentique Démocratie et, de ce fait appelle à une réforme profonde des institutions politiques et administratives ainsi que de leurs règles de fonctionnement, à une "Révolution" institutionnelle, bref à l'**instauration d'une nouvelle République.**

La question est tellement importante qu'elle ne saurait être traitée en quelques lignes. **Bocage Avenir** recommande sur ce point **la consultation de son site:** [www.bocageavenir.com](http://www.bocageavenir.com).

## **Démonstration dans la 2ème circonscription de la Manche.**

**"Aujourd'hui donc on libère une place à l'Assemblée comme on libère un siège de métro....."** (Marianne 6/12 février 2007):

René André cède sa place de député à un Ministre contre une place de Conseiller Extraordinaire à la Cour des Comptes, la place libérée est tellement tentante que deux Conseillers d'Etat, (Philippe Bas, Hugues Hordin) la demandent.

René André, ne remplissant pas les conditions légales pour être Conseiller Ordinaire, âge, compétence, Philippe Seguin, Président de la Cour des Comptes, lui propose un poste exceptionnel de Conseiller Extraordinaire. Cette décision illustre une dérive grave, dans les pratiques de la Vème République, dérive dont la correction devrait constituer un objectif d'une future VIème République. Il faut saisir l'occasion de prouver, par l'exemple de la 2ème circonscription, la gravité des dérives actuelles de la Démocratie en France et appeler l'électeur à sanctionner ceux qui les organisent

Le statut des Hauts Fonctionnaires est tout entier résumé par le terme consacré par l'usage: "Les

*Grands Serviteurs de l'Etat*. L'expression est superbe puisqu'en deux mots elle décrit la fonction pour ce qu'elle doit être "une vocation" avec tout ce que cela signifie en termes de qualités morales: *dévouement, abnégation, modestie, impartialité, discrétion, réserve* et une noble ambition: mettre toute sa compétence et son énergie au service de l'intérêt public, ne pas rechercher d'autres promotions que celles délivrées par ses "pairs" au sein de son "corps" d'appartenance.

Hélas, il faut l'admettre, cette définition de la haute fonction publique française, de décennies en décennies et maintenant, c'est l'accélération de l'Histoire ! d'années en années, correspond de moins en moins à la réalité de l'exercice du métier de Haut Fonctionnaire. La création de l'Ecole Nationale d'Administration, (ENA), n'est sans doute pas étrangère à cette évolution négative.

"Les Grands Serviteurs" sont en passe de devenir les Maîtres de l'Etat qu'ils prétendent servir et de se servir de l'Etat sans vergogne pour parvenir au faite de leur grandeur personnelle.

Ainsi **Philippe Bas**, Enarque des beaux quartiers de la capitale, devient-il tout naturellement , fonctionnaire, d'abord Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, (1987-1998), puis Conseiller d'Etat, (1999), tout en exerçant, (ou cumulant ?), des fonctions de haute politique dans l'ombre d'abord, trois directions de Cabinet Ministériel, un poste de Secrétaire Général de la Présidence de la République, puis dans une relative lumière, il devient Ministre délégué à la Sécurité Sociale, aux Personnes Agées, aux Personnes Handicapées à la famille dans le gouvernement de Dominique de Villepin. Il n'a que 48 ans, le réseau "ENA - Haute Fonction Publique" a démontré une fois de plus sa redoutable efficacité comme il l'avait déjà démontré pour ses glorieux aînés: Jacques Chirac, bien sûr, mais aussi Dominique de Villepin, mais aussi Philippe Seguin qui, tous les trois, mèneront à bien les tractations nécessaires pour l'achat de la 2ème circonscription au bénéfice de leur jeune poulain, le poste étant rendu, disponible à la "vente" par le "parachutage" de son "propriétaire", poste (disponible ? vacant ? créé ? utile ? indispensable ?) de .... la haute fonction publique ! La boucle est bouclée.

"Aujourd'hui, donc on libère une place à l'Assemblée comme on libère un siège dans le métro. Officiellement la cour des comptes a pour mission de contrôler l'Etat. On ne savait pas qu'elle servait aussi à régler des comptes internes à une caste politique en déshérence. Comme aurait dit De Gaulle (l'autre): "La grandeur, s'est fini".

(Marianne 6/12 février 2007 - "De Gaulle, réveille toi, ils sont devenus fous", par Jack Dion.

**Et les citoyens de la deuxième circonscription se retrouvent dans une situation "ubuesque", ils n'ont plus de député en droit.**

La date de la démission de René André a été choisie avec un ingéniosité toute politicienne. Il fallait évidemment que le poste reste libre jusqu'aux élections, il fallait donc empêcher que le dispositif de la suppléance puisse jouer. Pour ce faire la vacance du poste doit intervenir moins d'un an avant la fin du mandat... ..et le suppléant, Michel Ganné, n'a plus dès lors eu que ses yeux pour pleurer. Et la 2ème circonscription, fait unique en France, n'est plus représentée à l'Assemblée Nationale depuis octobre 2006 et ne le sera pas avant juin 2007 !

**Mais en contre-partie ils y gagnent deux députés en fait:**

\* **René André, ex-député en titre**, qui mène une campagne législative active sur le thème: "votez Bas", c'est voter André, en utilisant la notoriété et l'influence que lui confère son statut de Député sortant, avec les moyens logistiques et humains de son ex-mandat: c'est ainsi qu'un millier de courriers de soutien, (28 septembre 2006), de l'ex-député au candidat "Ministre-Député" ont été postés de l'Assemblée Nationale ! C'est ainsi que l'ex-permanence parlementaire, (Ibis, Rue

Paul Primaux), est devenue avant même le jour de sa démission officielle, la permanence du "Ministre Candidat" tout en restant le domicile politique de René André qui poste ses voeux de bonne année en tant que Président de la Communauté de Communes d'Avranches aux personnalités de la 2ème circonscription, en indiquant cette même adresse sur l'envoi ! C'est ainsi que l'ex-attaché parlementaire, par ailleurs beau-frère de René André, reste présent au 1, de la rue Paul Primaux devenant sans interruption de service attaché de campagne de Philippe Bas. Cette confusion de statut, de mandats, d'intérêts, de financement, est pour le moins choquante, surtout venant d'un Conseiller Extraordinaire de la Cour des Comptes ! Le manquement au devoir de réserve du Conseiller de la Cour des Comptes, démontré par son engagement "sans réserve", (sic), dans la campagne électorale ne l'est évidemment pas moins.

**Philippe Bas, Ministre-candidat**, qui dispose ainsi à Avranches d'une permanence politique, avec son personnel, il s'octroie également le statut de "Ministre à temps partiel", il annonce lui même qu'il sera présent dans la circonscription du jeudi au dimanche et Ministre du lundi au

mercredi.

Ainsi toutes les semaines, il viendra en Normandie mais bien sûr "c'est en futur candidat ou en visite personnelle que je viens" quoique "je peux être amené dans le cadre de mes fonctions à effectuer un certain nombre d'actions comme l'inauguration d'une maison de retraite", (*Manche Libre*, 15/10/2006).

Est-il "litote" plus délicate, plus délicieusement précieuse ! Quelle manière raffinée d'exprimer ce qu'Anne-Marie Blimer, (P C), exprime d'une manière plus directe, plus franche, parce que plus prolétaire: "un ministre peu connu dispense de son carrosse quelques subventions à sa piétaille pendant que notre parlementaire se voit offrir une retraite dorée à la "Cour"... des comptes", (*Ouest-France*, 26/10/06).

Le "Ministre Candidat" annonce, sans fard, que les crédits publics alloués à son ministère seront distribués, certes bien sûr dans le respect des dispositions légales mais aussi de l'opportunité, c'est à dire de l'opportunisme électoral. De fait, les fonds publics de son ministère viendront compléter ses fonds de campagne électorale.

Pour revenir à notre 2ème Circonscription, la nécessité d'un changement profond des institutions politiques et administratives, de leurs règles de fonctionnement et des règles électorales.... bref d'une VIème République est particulièrement frappante. Le grand "marchandage" législatif met en "marché", toutes les institutions de l'Avranchin: Mairie, Communauté de Communes, Conseil Général, députation, rien et nul n'y échappe..

Pour preuve:

\* Les tentatives de déstabilisation du Maire d'Avranches, la dernière en date, l'affaire du "Cerf Volant", (garderie, domiciliée à Avranches mais recevant des enfants de la Communauté de Communes), n'est que la suite d'une longue série, qui a été ouverte dès la réélection de René André en 2003, preuve que déjà il complotait la "vente" de la 2ème circonscription au plus offrant..... ce qui ne pouvait se faire qu'en la libérant, à la vente, de toute "hypothèque".

\* La présentation, spectaculaire par la mise en scène des journaux locaux, d'un candidat "prêt à la succession de Guénhaël Huet à la Mairie" et d'un autre "prêt à la succession de Guénhaël Huet au Conseil général"..... Renseignement pris, il s'agit du même, à savoir Jean-Louis Burgot, fils du pharmacien Burgot, d'Avranches, qui fut premier adjoint de la Mairie quand Joseau-Marigné en était le Maire. Jean-Louis Burgot est un grand ami de René André et..... Rennais comme lui.

Et "La Manche Libre" d'ajouter, à popos des futures élections municipales, que, dans l'hypothèse d'une victoire de Philippe Bas, un des scénarii étudié par René André était évidemment la constitution d'une liste de candidats menée par lui-même et le nouveau parlementaire qui pourrait ainsi, si le verdict des urnes lui était favorable et les nouveaux conseillers municipaux suffisamment convaincus, (sic), devenir Député Maire.

## **Une belle affaire, en vérité, deux postes vendus pour le prix d'un!**

Bref, cela suffit la coupe est pleine. Le citoyen scandalisé, découvre que décidément, dans cette Vème République finissante tout se vend, "le Pouvoir est verrouillé, le peuple n'y a plus aucune place", (*François Bayrou, ouvrage déjà cité*).

Dans le prochain bulletin de **BA**, n°15. Compte rendu et commentaires de la campagne pré-électorale du 9 septembre 2006 au 30 janvier 2007.

**Brécey Autrement** devient "**Bocage Avenir**". Créée en 2000, l'association **BA** n'a cessé de se développer grâce à sa participation directe ou indirecte à tous les combats politiques: Municipales 2001, Législatives 2002, Cantonales 2004, ainsi que dans ses luttes d'intérêt public: Tarification des Maisons de Retraite de la Manche, 2002, Traitement des déchets ultimes 2005, comme prochain combat le passage de la ligne à T H T . A l'origine, essentiellement implantée sur le canton de Brécey et donc celui d'Avranches, (*les Brécéens ont deux coeurs: leur ville et Avranches*), elle s'est progressivement mais solidement développée vers les cantons de Juvigny, Saint-Pois et Sourdeval. Le Sud Manche constitue aujourd'hui le champ de visibilité de BA en même temps que l'espace de son action. Ses publications nombreuses et largement diffusés sont les outils essentiels de ses interventions.

Pour rejoindre **BA** contacter son Président: Yves Mancel, La Bleutière - Brécey

Confidentialité assurée